

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2014

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1677)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 93

présenté par
Mme Le Dain et M. Le Déaut

ARTICLE PREMIER

À la troisième phrase de l'alinéa 20, après le mot :

« effectuées »,

insérer les mots :

« à la demande écrite du maire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.